



OSIRIS

ÉTAT-MAJOR OPÉRATIONNEL

Genève, le 13 mai 2009

Rapport mensuel
Avis de précaution
Message urgent

GRIPPE A H1N1

Recommandations générales et mesures de précaution

Madame, Monsieur,

Cette note d'information a pour objectif de vous aider à mieux comprendre le risque que pourrait représenter l'éventuelle survenue d'une pandémie de grippe A H1N1 dans notre canton, et de vous aider à sa préparation. Elle présente les actions de bon sens qui peuvent être entreprises dans ce cadre..

La situation épidémiologique évoluant rapidement, des mises à jour vous seront envoyées en cas de besoin. Toutefois, nous vous encourageons à vous référer directement aux sources d'information fiables et dont la réactivité de la mise à jour est quotidienne, tels que les sites Internet des autorités cantonales, de l'OFSP et de l'OMS.

L'intérêt de tels envois est de vous permettre de recevoir des informations claires et détaillées, fournies et actualisées par les instances médicales et sécuritaires compétentes.

N'hésitez pas, en cas de besoin, à vous renseigner plus en détail sur le virus et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en vous connectant sur le site officiel de l'Etat de Genève

www.ge.ch/pandemie (nombreuses FAQ mises régulièrement à jour).

Ainsi bien informés et préparés, nous pourrons ensemble faire face à la propagation de ce virus et atténuer ses conséquences humaines et économiques.

Enfin, notez que l'annonce par l'OMS d'un passage mondial en phase 6 (pandémie déclarée), n'implique à court terme, pour Genève et la Suisse, aucune modification des recommandations qui vous sont transmises aujourd'hui. Le descriptif des phases s'applique à la situation mondiale et non locale. Il est dès lors fort probable, que malgré la phase 6, Genève ne connaisse toujours pas de malades. En outre, le virus qui circule actuellement semble être d'une sévérité moindre qu'attendu. En revanche, toute la population y est

sensible et un très grand nombre de personnes pourraient être atteintes. Elles ne devraient cependant pas être plus malades qu'avec une grippe saisonnière.

L'état-major opérationnel OSIRIS

Vous trouverez ci-après différentes recommandations générales et informations sur les mesures de précaution pouvant être prises dans le cadre de la préparation de la population et des entreprises à la pandémie de grippe A H1N1 : (ce serait plus lisible de numéroter les chapitres ci-dessous ou alors de supprimer l'index...)

- ◆ **SITUATION SANITAIRE A CE JOUR**
- ◆ **CONSEIL POUR EVITER LA GRIPPE A(H1N1)**
 - Comment puis-je me protéger contre la grippe A(H1N1)?
 - Comment prendre en charge à la maison une personne malade?
 - Que faire si je pense avoir contracté la grippe A(H1N1)?
 - Que faire si j'ai besoin de soins médicaux?
- ◆ **MOYENS DE PREVENTION**
- ◆ **RECOMMANDATIONS POUR LES VOYAGEURS**
 - Recommandations de voyage
 - Les voyageurs séjournant au Mexique et les citoyens suisses y résidant :
 - Les voyageurs revenant d'un séjour dans les zones affectées
- ◆ **INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**
- ◆ **ENTREPRISES ET BUSINESS CONTINUITY PLAN**
- ◆ **PHASES OMS**
- ◆ **CONSOMMATION DE VIANDE DE PORC**

OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS - OSIRIS

SITUATION SANITAIRE A CE JOUR

La situation sanitaire évoluant quotidiennement, nous vous encourageons à vous référer aux sites de l'OMS (situation mondiale) et de l'OFSP (situation en Suisse) pour obtenir les dernières données.

A ce jour (15 mai), 7'520 cas de grippe A H1N1 ont été annoncés et 65 personnes sont

décédées dans le monde (34 pays). Les zones affectées, où l'on trouve une propagation interhumaine soutenue, sont principalement le Mexique et les États-Unis (Californie, Texas et New-York). Aucun cas avéré n'a été détecté à Genève et les cas suspects ont rapidement été exclus. Un seul cas avéré a été annoncé en Suisse jusqu'à ce jour. La personne malade est guérie et n'a pas transmis son infection.

CONSEIL POUR EVITER LA GRIPPE A(H1N1)

La grippe est une maladie infectieuse aiguë du système respiratoire, due aux virus Influenza. La transmission des virus se fait par les postillons ou les gouttelettes émises par une personne malade, en éternuant ou en toussant. Une transmission indirecte par l'intermédiaire de surfaces contaminée par des postillons ou gouttelettes est également possible.

Comment puis-je me protéger contre la grippe A(H1N1)?

Les mesures générales applicables à la grippe permettent de se protéger contre ce virus :

- ◆ Se laver les mains à l'eau et au savon fréquemment et soigneusement.
- ◆ En cas d'éternuement ou de toux, se couvrir la bouche et le nez, utiliser un mouchoir en papier et les jeter après usage.
- ◆ Éviter tout contact étroit avec des personnes malades. Ces personnes devraient rester chez elle et porter un masque.

Avoir une bonne hygiène de vie, à savoir dormir suffisamment, s'alimenter correctement et conserver une activité physique.

Comment prendre en charge à la maison une personne malade?

- ◆ Essayer de lui réserver un endroit de la maison à l'écart. Si c'est impossible, maintenir une distance d'au moins un mètre entre elle et les autres occupants.
- ◆ La personne malade devrait autant que possible porter un masque. Cela est d'autant plus important qu'elle tousse.
- ◆ Se couvrir le nez et la bouche lorsqu'on s'occupe de la personne malade. On peut acheter des masques dans le commerce ou les fabriquer à l'aide de tissus facilement disponibles du moment qu'on les nettoie ou qu'on les élimine correctement.
- ◆ Se laver les mains soigneusement à l'eau et au savon après chaque contact avec la personne malade.
- ◆ Essayer de bien aérer la zone où se trouve la personne malade. Ouvrir les portes et fenêtres pour faire circuler l'air.
- ◆ Maintenir l'environnement propre à l'aide de produits ménagers facilement disponibles.

Que faire si je pense avoir contracté la grippe A(H1N1)?

Restez à la maison et appelez votre médecin si vous revenez d'un pays touché par la grippe A(H1N1) et souffrez des symptômes suivants :

- ◆ Fièvre supérieure à 38°C ;
- ◆ Frissons, maux de tête, douleurs musculaires et articulaires ;
- ◆ Rhume, toux sèche et maux de gorge ;
- ◆ Vertiges ou difficultés respiratoires ;

- ◆ Douleurs abdominales, diarrhées ou vomissements .

Restez chez vous et évitez de vous rendre sur votre lieu de travail ou à des rassemblements. Reposez-vous et absorbez des liquides en suffisance .

Couvrez-vous le nez et la bouche avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez et que vous éternuez.

Lavez-vous les mains à l'eau et au savon fréquemment et soigneusement, surtout après avoir toussé ou éternué.

Ne vous rendez pas immédiatement au service des urgences de l'hôpital. Ne prenez pas de médicaments antiviraux, comme par exemple Tamiflu, de votre propre initiative, cela est inutile et dangereux.

MOYENS DE PREVENTION

Les masques d'hygiène (chirurgicaux de type II ou IIR), disponibles en pharmacie ou dans les grandes surfaces, protègent efficacement contre le virus de la grippe, dans certaines situations. Leur port est recommandé pour les malades afin d'éviter qu'ils contaminent leur entourage et leur environnement par leurs éternuements, leur toux ou leurs postillons ainsi que pour les personnes qui sont en contact avec eux (membres de la famille, personnel soignant). L'Office fédéral de la santé publique a incité la population à se constituer une réserve individuelle de 50 masques par personne. Le port de ce masque par les personnes non malades ne sera néanmoins recommandé par les autorités sanitaires suisses qu'après une évaluation précise du risque sanitaire.

RECOMMANDATIONS POUR LES VOYAGEURS

A l'heure actuelle, aucune restriction de voyage n'est en vigueur. Vous trouverez l'ensemble des informations et recommandations à jour sur le site www.safetravel.ch. Nous vous conseillons de le consulter lorsque vous planifiez vos séjours/ déplacements à l'étranger.

Si vous séjournez dans un pays où sévit l'épidémie de grippe A H1N1, conformez-vous aux recommandations des autorités sanitaires locales et tenez-vous informé au moyen des médias locaux. Il est inutile de prendre dans ses bagages du Tamiflu ou de le prendre à titre prophylactique car cela pourrait même être dangereux et affaiblir le taux de résistance en cas de contamination réelle.

Dans les pays touchés par l'épidémie, les recommandations en matières d'hygiène restent pleinement applicables, assorties des mesures suivantes :

- ◆ se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ◆ éviter de se serrer la main et de s'embrasser ;
- ◆ se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier et le jeter après usage en cas de toux ou d'éternuement ; à défaut, se servir de son coude pour limiter les postillons;
- ◆ éviter, dans la mesure du possible, les rassemblements de population;
- ◆ se tenir éloigné, dans la mesure du possible, des personnes souffrant de grippe (ou conserver une distance minimale d'un mètre) ;
- ◆ utiliser les masques d'hygiène (masques chirurgicaux de type II ou IIR) emmenés de Suisse ou achetés sur place. En fonction des consignes locales, ceci est recommandé lorsque la participation à de rassemblements de population est inévitable ;
- ◆ suivre les recommandations des autorités sanitaires du pays.

Les voyageurs revenant d'un séjour dans les zones affectées

Les voyageurs revenant des zones affectées et qui présentent des symptômes grippaux et de la fièvre dans les 7 jours après leur retour de voyage, sont priés de contacter leur médecin par téléphone, en précisant les symptômes, l'endroit de séjour et toute maladie préexistante. Leur médecin leur indiquera les consignes à suivre.

ENTREPRISES ET BUSINESS CONTINUITY PLAN

Les entreprises sont invitées à poursuivre l'élaboration / adaptation/ finalisation de leurs plans de continuité et à adopter les mesures adaptées à leurs activités. Une petite PME locale n'aura pas les mêmes précautions à prendre qu'une multinationale où les collaborateurs sont appelés à voyager. Le médecin ou le spécialiste de la sécurité du travail (MSST) de chaque entreprise concernée est en mesure d'élaborer les recommandations adaptées à chaque cas particulier.

Vous trouverez sur le site Internet www.ge.ch/pandemie un lien vers le modèle de business continuity plan élaboré par l'OFSP.

Au niveau cantonal, l'état-major opérationnel OSIRIS prépare les différents concepts d'engagement et informe le Conseil d'Etat, lequel dispose d'un certain nombre de mesures pouvant être prises, en fonction de l'évolution de la situation à Genève.

Quelle que soit l'évolution de la situation sanitaire, les frontières devraient rester ouvertes.

PHASES OMS

Phases OMS d'alerte à la pandémie actuellement en vigueur

Dans la révision 2009 de la description des phases, l'OMS a conservé la formule en six phases pour pouvoir incorporer plus facilement les nouvelles recommandations et stratégies dans les plans nationaux de préparation et d'action existants..

Les phases 1 à 3 concernent la préparation, notamment les activités de développement des moyens d'action et de planification des interventions, tandis que les phases 4 à 6 indiquent clairement la nécessité d'engager des efforts de riposte contre la pandémie et d'atténuation de ses effets. En outre, les périodes qui suivent une première vague pandémique sont explicitées afin de faciliter les activités de remise en état qui lui font suite.

La phase OMS d'alerte à la pandémie actuellement en vigueur est la phase 5.

Phase 1: dans la nature, les virus grippaux circulent continuellement chez les animaux, en particulier chez les oiseaux. Bien que ces virus puissent théoriquement évoluer en des virus à caractère pandémique, dans cette phase, aucun cas d'infection chez l'homme due à un virus circulant chez les animaux n'a été signalé.

Phase 2: on sait qu'un virus grippal animal circulant chez des animaux domestiques ou sauvages a provoqué des infections chez l'homme et est de ce fait considéré comme constituant une menace potentielle de pandémie.

Phase 3: un virus grippal réassorti animal ou humain animal a été à l'origine de cas sporadiques ou de petits groupes de cas de maladie dans la population, mais n'a pas entraîné de transmission interhumaine suffisamment efficace pour maintenir les flambées à l'échelon communautaire. Une transmission interhumaine limitée peut se produire dans certaines circonstances, par exemple lorsqu'il y a un contact étroit entre une personne infectée et un dispensateur de soins non protégé. Toutefois, une transmission limitée dans ces conditions très précises n'indique pas que le virus est parvenu au degré de transmissibilité nécessaire pour provoquer une pandémie chez l'homme.

Phase 4: elle se caractérise par la transmission interhumaine vérifiée d'un virus grippal réassorti animal ou animal-humain capable de provoquer des «flambées à l'échelon communautaire». L'aptitude du virus à provoquer des flambées durables de la maladie dans une communauté est le signe d'une majoration importante du risque de pandémie. Tout pays qui soupçonne un tel événement ou qui l'a vérifié, doit de toute urgence consulter l'OMS afin que la situation puisse être évaluée conjointement et que ce pays puisse prendre une décision si la mise en œuvre d'une opération rapide d'endiguement de la pandémie se justifie. La phase 4 indique une majoration importante du risque de pandémie mais ne signifie pas nécessairement qu'une pandémie est inéluctable.

Phase 5 (actuelle) : elle se caractérise par une propagation interhumaine du virus dans au moins deux pays d'une Région de l'OMS. Si la plupart des pays ne sont pas touchés à ce stade, la déclaration de la phase 5 est un signal fort indiquant qu'une pandémie est imminente et qu'il reste peu de temps pour finaliser l'organisation, la diffusion et la mise en œuvre des mesures d'atténuation prévues.

Phase 6: dite aussi phase de pandémie, elle se caractérise par des flambées à l'échelon communautaire dans au moins un pays d'une autre Région de l'OMS en plus des critères définis à la phase 5. La déclaration de cette phase indiquera qu'une pandémie mondiale est en cours.

Période post critique: Au cours de la période suivant le pic de la pandémie, dans la plupart des pays disposant d'une surveillance adéquate, le nombre de cas de la maladie aura chuté au dessous de celui observé lors du pic. Cette période indique que l'activité pandémique semble décroître; toutefois, on ne sait pas encore s'il y aura d'autres vagues et les pays devront se préparer à une deuxième vague. Les pandémies antérieures ont été caractérisées par des vagues d'activité s'étalant sur des mois. Une fois que le degré d'activité de la maladie amorce une chute, une tâche de communication essentielle consistera à tempérer cette annonce compte tenu de l'éventualité d'une autre vague. Les vagues pandémiques peuvent être espacées de plusieurs mois et un signal immédiat de «relâchement» serait prématuré.

Au cours de la **période post pandémique**, l'activité de la grippe aura retrouvé les niveaux normalement observés pour la grippe saisonnière. Le virus pandémique devrait se comporter comme un virus de la grippe A saisonnière. À ce stade, il est important de maintenir la surveillance et d'actualiser les plans de préparation et d'action en conséquence. Une phase intensive de remise en état et d'évaluation peut être nécessaire.

CONSOMMATION DE VIANDE DE PORC

Alors que la grippe A(H1N1) se propage, on s'inquiète de la présence éventuelle du virus associé chez le porc et de la salubrité de la viande de porc et des produits à base de porc. D'après les connaissances actuelles, les virus grippaux ne se transmettent pas à l'homme par ingestion de viande de porc transformée ou d'autres produits alimentaires élaborés à partir de viande de porc.

Les traitements thermiques habituellement utilisés pour cuire la viande (température à cœur de 70° C/160° F, par exemple) inactivent tout virus éventuellement présent dans les produits carnés crus.

La viande de porc et les produits à base de porc, s'ils sont manipulés conformément aux bonnes pratiques d'hygiène recommandées par l'OMS, la FAO, la Commission du Codex Alimentarius et l'OIE, ne sont pas source d'infection.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le public peut se renseigner efficacement sur la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en se connectant sur le site officiel de l'Etat de Genève

www.ge.ch/pandemie (nombreuses FAQ mises quotidiennement à jour)

ou en appelant l'infoligne de la direction générale de la santé au

022 546 50 40.

Vous pouvez également trouver des informations et conseils divers auprès des entités de référence suivantes:

- ◆ Site Internet de l'OFSP sur la pandémie : www.pandemia.ch
- ◆ Site Internet de l'OFSP sur l'Influenza : www.bag.admin.ch/influenza/
- ◆ N° d'urgence de l'office fédéral de la santé publique : **031 322 21 00**